

*Projet présenté par le Conseil d'Etat*

*Date de dépôt : 9 mai 2018*

## **Projet de loi**

**de bouclement du crédit d'investissement de 300 000 000 F ouvert par l'article 4 de la loi 10008 pour la construction de logements d'utilité publique (LUP)**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

### **Art. 1 Bouclement**

Le bouclement du crédit d'investissement de 300 000 000 F ouvert par l'article 4 de la loi 10008 pour la construction de logements d'utilité publique (LUP), du 24 mai 2007, se décompose de la manière suivante :

– Montant brut voté (y compris renchérissement estimé)	300 000 000 F
– Dépenses brutes réelles (y compris renchérissement réel)	299 528 116 F
<b>Solde</b>	<b>471 884 F</b>

### **Art. 2 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat**

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les Députés,

### **1. Objectifs de la loi 10008**

En date du 24 mai 2007, le Grand Conseil a adopté la loi 10008 pour la construction de logements d'utilité publique (LUP – I 4 06). Elle avait pour objectif de constituer un parc de logements d'utilité publique à hauteur de 15% du parc locatif du canton.

A cette fin, la loi 10008 a notamment ouvert un crédit d'investissement global (art. 4) de 300 000 000 F sur 10 ans, qui fait précisément l'objet du présent projet de loi de boucllement.

Suite au dépôt de l'initiative populaire « Pour un financement juste et durable de la politique sociale du logement par l'or de la Banque Nationale Suisse » (IN 133), le Grand Conseil a adopté, le 14 mai 2009, diverses modifications de la loi pour la construction de logements d'utilité publique (LUP) (loi 10460). Celles-ci portent sur l'augmentation du parc de logements d'utilité public, passant d'un objectif de 15% à un objectif de 20% du parc locatif du canton. La modification légale crée également un fonds propre affecté pour la construction de logements d'utilité publique (ci-après : Fonds propre affecté LUP), auquel est attribué chaque année un montant de 35 000 000 F pour contribuer à la constitution de ce parc. Cette attribution est financée en premier lieu par la part cantonale au bénéfice de la Banque nationale suisse.

La loi 10460 contient toutefois une disposition transitoire qui maintient le crédit d'investissement de 300 000 000 F ouvert au Conseil d'Etat par l'article 4, alinéa 1, de la loi initiale pour la construction de logements d'utilité publique, du 24 mai 2007. Ce crédit d'investissement, qu'il s'agit aujourd'hui de boucler, a ainsi assuré, en premier lieu et jusqu'à son épuisement, le financement annuel du Fonds propre affecté LUP.

Ce crédit, qui alimente le Fonds propre affecté LUP, peut être utilisé par l'Etat ou, au moyen de dotations, par des fondations immobilières de droit public et des communes pour acquérir des terrains, construire et acquérir des logements d'utilité publique et pour financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique (art. 4, al. 4 LUP).

## **2. Modalités de mise en œuvre de l'article 4 de la loi 10008**

La loi 10460, du 14 mai 2009, a institué notamment la mise en place d'une commission d'attribution des ressources financières du Fonds propre affecté LUP afin de s'assurer de leur utilisation à bon escient. Cette commission est constituée d'un représentant du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, d'un représentant des Fondations immobilières de droit public (FIDP), d'un représentant de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC), d'un représentant des associations professionnelles représentatives de l'immobilier et de la construction, d'un représentant des milieux de défense des locataires et d'un représentant de l'Association des communes genevoises (ACG). Cette commission rend un préavis d'attribution de prestations au département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, qui décide. La première commission a été instituée par arrêté départemental du 31 mars 2010.

D'un point de vue budgétaire, un montant annuel moyen de 30 000 000 F a été inscrit au budget d'investissement de l'Etat de Genève de 2007 à 2009 conformément à l'article 10, puis, en moyenne, de 35 000 000 F dès 2009.

Ces tranches annuelles ont été inscrites au budget d'investissement sous deux rubriques :

- crédit d'ouvrage : acquisition de terrains par l'Etat de Genève pour la réalisation de logements d'utilité publique;
- dotations : dotations pour la réalisation de logements d'utilité publique (acquisition de terrains et/ou financement de projets et/ou acquisitions d'immeubles existants), dont les bénéficiaires peuvent être les Fondations immobilières de droit public et les communes.

## **3. Bilan général**

Quatre types d'entités publiques peuvent bénéficier du Fonds propre affecté LUP : l'Etat de Genève, la FPLC, les FIDP, ainsi que les communes et leur fondation immobilière communale de droit public.

Les dépenses sont décrites ci-dessous par bénéficiaire et par destination :

**Récapitulatif des dépenses, selon le bénéficiaire (en F)**

	CREDIT D'OUVRAGE	DOTATION			Total
	Etat GE	FPLC	FIDP	Communes	
Achat de terrain	67 114 491	90 425 714	2 530 000	2 960 000	163 030 205
Construction	0	0	40 960 151	10 596 344	51 556 495
Immeuble existant	0	30 000 000	41 283 100	9 096 250	80 379 350
Frais divers	11 051 333	110 250	204 000	0	11 365 583
Remboursement au Fonds LUP		- 5 691 000	- 1 112 518	0	- 6 803 518
<b>Total</b>	<b>78 165 824</b>	<b>114 844 964</b>	<b>83 864 733</b>	<b>22 652 594</b>	<b>299'528'116</b>

Des charges de fonctionnement liées ont été comptabilisées pour un montant de 63 636 F conformément aux normes IPSAS en vigueur (elles incluent par exemple des frais de communication). Ces charges s'ajoutent aux dépenses d'investissement d'un montant de 299 528 116 F, conforme au crédit d'investissement global de 300 000 000 F ouvert par la loi 10008.

Par ailleurs, l'article 4, alinéa 6 LUP précise que les ressources financières du Fonds propre affecté LUP doivent être affectées à concurrence de 70% au moins à l'acquisition de terrains constructibles et la réalisation de logements d'utilité publique neufs. Cet alinéa n'a toutefois été adopté que dans le cadre de la modification de la LUP, apportée par la loi 10460, du 14 juillet 2009, de sorte que son application ne peut être considérée qu'à partir de l'exercice 2010. Comme le montre le tableau ci-dessous, 89% des dépenses du Fonds propre affecté LUP ont correspondu à des dotations pour de nouvelles opérations et pour des achats de terrains entre 2010 et 2016, conformément au quota défini par la loi. Il est relevé que les exigences de cet alinéa sont aussi satisfaites si la période est considérée depuis l'année 2007. Dans cette hypothèse, le taux s'élève à 72%.

## Etat des dépenses du Fonds propre affecté LUP de 2010 à 2016, par destination

	<b>Dépenses cumulées 2010 à 2016</b>	<b>Respect art. 4, al. 6 LUP 70% / 30%</b>
Dotations pour nouvelles opérations (comprises dans le quota « 70% »)	42 072 961 F	21%
Dotations pour achat de terrains (comprises dans le quota « 70% »)	138 662 285 F	68%
Dotations pour achat de logements existants	18 948 550 F	9%
Divers	4 467 105 F	2%
<b>TOTAL</b>	<b>204 150 901 F</b>	<b>100%</b>

### 4. Les réalisations permises par le crédit d'investissement

Les attributions du crédit d'investissement du Fonds propre affecté LUP se décomposent en crédits d'acquisition réservés à l'Etat de Genève et en dotations pour la FPLC, les FIDP et les communes.

L'Etat de Genève a bénéficié du Fonds propre affecté LUP à hauteur de 78 165 824 F, qui se décomposent comme suit :

- achat de terrain : 67 114 491 F, permettant l'acquisition de 34 parcelles représentant 44 947 m<sup>2</sup> de surface de terrain. Les principaux secteurs d'acquisition sont : Chêne-Bougeries, Genève, Lancy, Vernier et Chêne-Bourg;
- frais divers : 11 051 333 F. Ces frais couvrent des actes notariés et des soultes financières suite à des échanges parcellaires pour 2 031 333 F, ainsi que des rachats de droits distincts et permanents de superficie (DDP) pour 9 020 000 F. Les principales acquisitions concernent des rachats de DDP dans le secteur de Praille-Acacias-Vernets.

La FPLC a bénéficié de dotations issues du Fonds propre affecté LUP, à hauteur de 114 844 964 F. Ces dotations se répartissent de la manière suivante :

- des achats de terrains pour 90 425 714 F, représentant 50 parcelles pour 77 405 m<sup>2</sup>, réparties sur 9 communes. Ces acquisitions sont principalement concentrées sur 2 communes : Genève (16 parcelles) et Lancy (15 parcelles);
- des acquisitions d'immeubles existants répartis dans 2 lots. Le premier concerne les immeubles propriétés de l'ex-Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève (ex-FVABCGe). La FPLC a ainsi acquis un lot de 245 logements répartis en 13 immeubles (liste en annexe), dont 133 ont été revendus à la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL). Pour ce premier lot, la FPLC a bénéficié du Fonds LUP à hauteur de 8 559 000F. Le second lot concerne le parc immobilier de La Rente Immobilière SA (RISA) qui comprend 38 immeubles (778 logements) et dont l'ex-FVABCGe était actionnaire majoritaire à hauteur de 93% de son capital-actions. La FPLC a racheté à l'ex-FVABCGe le capital-actions lui appartenant, pour un montant de 21 441 000 F;
- frais divers : une dépendance a été acquise, sans droit à bâtir, pour 110 250 F, nécessaire à la réalisation du projet prévu par l'autorisation de construire;
- remboursements : suite à des échanges fonciers relatifs à des parcelles acquises via des dotations du Fonds propre affecté LUP, la FPLC a remboursé le Fonds pour 5 691 000 F.

Les FIDP ont bénéficié de dotations issues du Fonds propre affecté LUP à hauteur de 83 864 733 F. Ces dotations se répartissent comme suit :

- quatre achats de parcelles pour 2 530 000 F;
- des dotations à la construction pour 40 960 151 F. 17 opérations ont été financées, représentant la construction de 923 logements dont 773 livrés et 150 en cours de construction (livraison fin du premier semestre 2018);
- l'acquisition de 38 immeubles existants pour un montant de 41 283 100 F. Cela correspond à 1 090 logements, dont 561 proviennent des immeubles de l'ex-FVABCGe;
- une dotation pour travaux dans le cadre de la réhabilitation d'un immeuble pour 204 000 F;
- remboursements : les FIDP ont remboursé le Fonds propre affecté LUP à hauteur de 1 112 518 F suite à la réalisation d'opérations dont les prix de revient ont été inférieurs aux budgets prévisionnels.

Onze communes et fondations communales ont bénéficié du Fonds propre affecté LUP, à hauteur de 22 652 594 F. Ces dotations se répartissent comme suit :

- deux achats de terrain pour 2 960 000 F;
- des dotations à la construction pour 10 596 344 F; 9 opérations ont été financées, représentant la construction de 265 logements;
- L'acquisition de 6 immeubles existants pour un montant de 9 096 250 F, correspondant à 221 logements.

## 5. Conclusion

Au terme de l'utilisation du Fonds propre affecté LUP, les dépenses ont respecté l'enveloppe de 300 000 000 F définie par l'article 4 de la loi 10008 pour la construction de logements d'utilité publique. Le solde, correspondant à 471 885 F, représente moins de 0,16% du budget voté. Les dépenses réalisées sont conformes à la loi votée.

Le Fonds propre affecté LUP ainsi créé a permis la construction de 1 155 logements, l'acquisition de 2 201 logements dans des immeubles existants et l'acquisition de 90 parcelles représentant 125 543 m<sup>2</sup> de terrain.

En ce sens, le crédit d'investissement de 300 000 000 F a atteint son objectif, à savoir la construction de logements d'utilité publique et l'acquisition de parcelles et d'immeubles.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

### Annexes :

1) *Préavis financier*

2) *Etat des dépenses LUP, selon le bénéficiaire*



REPUBLIQUE ET  
CANTON DE GENEVE

## PREAVIS FINANCIER

*Ce préavis financier ne préjuge en rien des décisions qui seront prises en matière de politique budgétaire.*

### 1. Attestation de contrôle par le département présentant le projet de loi

- ♦ Projet de loi présenté par le département de l'aménagement du logement et de l'énergie.
- ♦ Objet : Projet de loi bouclant la loi N° 10008 ouvrant un crédit de 300'000'000 F pour la construction de logements d'utilité publique.
- ♦ Financement :

Pour un montant total voté de 300 000 000 F, les dépenses brutes effectives s'élèvent à 299 528 116 F. Un non dépensé de 471 884 F est à constater.

- ♦ Remarques (modifier et cocher ce qui convient) :

oui  non Ce projet de loi de bouclement est présenté dans le délai de 24 mois après la date de remise de l'ouvrage à l'utilisateur fixé par la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (D 1 05).

oui  non Le crédit initial voté a été dépassé. Si oui :

oui  non Autre(s) remarque(s) : -

Le département atteste que le présent projet de loi est conforme à la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF), à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) et aux dispositions d'exécution adoptées par le Conseil d'Etat.

Genève, le : 23.02.2018

Signature du responsable financier :



## 2. Approbation / Avis du département des finances

oui  non Remarque(s) complémentaire(s) du département des finances : Cette loi a été identifiée comme étant à boucler dans le cadre du bouclement des comptes 2016 (Tome 3, annexe 5).

De manière générale, le visa du DF rendu dans le cadre du préavis financier d'un projet de loi de bouclement ne peut être considéré comme un contrôle a posteriori des dépenses d'investissement réalisées. En ce sens, il appartient aux départements compétents de justifier l'usage des crédits dépensés, de vérifier les dépenses et d'en assumer la responsabilité.

Genève, le : 23 février 2018 Visa du département des finances :

A. ROSSAT



N.B. : Le présent préavis financier est basé sur le PL et son exposé des motifs transmis le 23 février 2018.

## ANNEXE 2

## Annexe 2. Etat des dépenses LUP, selon le bénéficiaire

Crédit d'ouvrage : acquisition de terrains par l'Etat de Genève pour la réalisation de logements d'utilité publique

	Achat de terrains			67'114'491
Chêne-Bougeries	route de Malagnou 154	Acquisition	Achat de terrain	20'300'000
Chêne-Bourg	avenue des Grands-Monts 8	Acquisition	Achat de terrain	1'390'000
Chêne-Bourg	avenue des Vergys 20	Acquisition	Achat de terrain	1'430'000
Chêne-Bourg	chemin de la Martinière 10	Acquisition	Achat de terrain	1'190'000
Chêne-Bourg	avenue du Simplon 13	Acquisition	Achat de terrain	1'800'000
Chêne-Bourg	chemin de la Gravière 17	Acquisition	Achat de terrain	1'440'000
Ge-Petit-Saconnex	chemin Désiré 4	Acquisition	Achat de terrain	875'000
Ge-Petit-Saconnex	rue Soubeyran 7	Acquisition	Achat de terrain	1'800'000
Ge-Petit-Saconnex	rue Soubeyran 3B	Acquisition	Achat de terrain	1'500'000
Ge-Petit-Saconnex	avenue Soret 46	Acquisition	Achat de terrain	1'700'000
Ge-Petit-Saconnex	chemin Charles-Georg 15	Acquisition	Achat de terrain	2'350'000
Ge-Eaux-Vives	chemin de la Petite-Boissière 17	Acquisition	Achat de terrain	2'200'000
Ge-Petit-Saconnex	rue Soubeyran 5B	Acquisition	Achat de terrain	1'680'000
Ge-Petit-Saconnex	avenue Henri-Bordier 2B	Acquisition	Achat de terrain	703'170
Ge-Petit-Saconnex	rue Soubeyran 5B (chemin d'accès)	Acquisition	Achat de terrain	384'685
Ge-Petit-Saconnex	avenue de l'Ain 6	Acquisition	Achat de terrain	400'000
Ge-Petit-Saconnex	Rue Soubeyran 3C	Acquisition	Achat de terrain	620'000
Ge-Petit-Saconnex	rue Soubeyran 3	Acquisition	Achat de terrain	975'000
Lancy	chemin du Bac 24	Acquisition	Achat de terrain	900'000
Lancy	chemin des Semailles 15	Acquisition	Achat de terrain	1'040'000
Lancy	avenue de Cure-Baud 24	Acquisition	Achat de terrain	1'620'000
Lancy	chemin des Rambossons 26	Acquisition	Achat de terrain	1'285'000
Lancy	chemin de la Chaumière 10	Acquisition	Achat de terrain	1'900'000
Lancy	chemin des Semailles 22	Acquisition	Achat de terrain	2'510'000
Lancy	Vieux-Chemin-d'Onex 4	Acquisition	Achat de terrain	910'000
Lancy	chemin des Semailles 15	Acquisition	Achat de terrain	291'117
Meyrin	chemin des Sapins 5	Acquisition	Achat de terrain	673'000
Meyrin	chemin des Sapins 3	Acquisition	Achat de terrain	1'630'000
Meyrin	avenue Louis-Casai 64	Acquisition	Achat de terrain	1'260'000
Plan-les-Ouates	route de Saconnex-d'Arve 24	Acquisition	Achat de terrain	2'140'000
Vernier	avenue Edmond-Vaucher 23-25	Acquisition	Achat de terrain	842'519
Vernier	route de Vernier 183B	Acquisition	Achat de terrain	4'600'000
Vernier	chemin de Poussy 12-12A	Acquisition	Achat de terrain	2'775'000
	<b>Frais divers et rachat de DDP</b>			<b>11'051'333</b>
Carouge	rue Blavignac 16	Frais divers	Rachat de DDP	5'350'000
Genève-Plainpalais	rue Le Royer 13b-15	Frais divers	Rachat de DDP	3'300'000
Vernier	chemin de Poussy 14	Frais divers	Rachat de DDP	370'000
	Divers	Frais divers	Frais divers	2'031'333

Total crédit d'ouvrage : 78'165'824 F

**Dotations** : dotations pour la réalisation de logements d'utilité publique

## Dotations à la FPLC

	<b>Achat des immeubles FVABCGe</b>			<b>8'559'000</b>
Carouge	Acacias 70	Dotation	Immeuble existant	382'500
Carouge	Acacias 72	Dotation	Immeuble existant	447'000
Carouge	Acacias 74	Dotation	Immeuble existant	453'000
Carouge	Cardinal-Mermillod 13-15	Dotation	Immeuble existant	481'500
Genève	Berne 22	Dotation	Immeuble existant	510'000
Genève	Chaponniere 3	Dotation	Immeuble existant	606'000
Genève	Coulouvrenière 21	Dotation	Immeuble existant	298'500
Genève	De-Grenus 6-10, Rousseau 9	Dotation	Immeuble existant	2'278'500
Lancy	Communes-Réunies 80	Dotation	Immeuble existant	994'500
Lancy	Communes-Réunies 82	Dotation	Immeuble existant	1'002'000
Lancy	Communes-Réunies 84	Dotation	Immeuble existant	1'105'500
	<b>Achat des actions (93%) de la RISA</b>			<b>21'441'000</b>
Carouge	Acacias 44 / Meunier 1	Dotation	Immeuble existant	
Chêne-bougeries	Grange-Canal 30-30A	Dotation	Immeuble existant	
Chêne-Bourg	Thônex 8	Dotation	Immeuble existant	
Genève	Ferrier 1 / Prieuré 32	Dotation	Immeuble existant	
Genève	Ferrier 13-19/ Valais 3 / Rithschild 54-56	Dotation	Immeuble existant	
Genève	Joinville 27-31	Dotation	Immeuble existant	
Genève	Luserna 46	Dotation	Immeuble existant	
Genève	Mairie 3 / Eaux-Vives 12	Dotation	Immeuble existant	
Genève	Miremont 9	Dotation	Immeuble existant	
Genève	Neuchâtel 14	Dotation	Immeuble existant	
Genève	Pont d'Arve 20	Dotation	Immeuble existant	
Genève	Prévost-Martin 42	Dotation	Immeuble existant	
Genève	Rive 8	Dotation	Immeuble existant	
Genève	Rothschild 58	Dotation	Immeuble existant	
Genève	Tilleuls 22-24 / De-Mileant 7-9	Dotation	Immeuble existant	

Genève	Tour-de-Champel 3	Dotation	Immeuble existant	
Genève	Vélodrome 3	Dotation	Immeuble existant	
Genève	Voltaire 3-5 / A.Richard	Dotation	Immeuble existant	
Lancy	Maisonnettes 27-33	Dotation	Immeuble existant	
Lancy	Maisonnettes 35-39	Dotation	Immeuble existant	
Lancy	Tivoli 4-14	Dotation	Immeuble existant	
Vernier	Lignon 20	Dotation	Immeuble existant	
	<b>Achat de terrains</b>			<b>90'425'714</b>
Carouge	rue du Tunnel 14	Dotation	Achat de terrain	2'753'000
Chêne-Bourg	avenue de Bel-Air 61	Dotation	Achat de terrain	1'510'000
Confignon	Route de Base	Dotation	Achat de terrain	1'591'200
Confignon	chemin du Creux-du-cheval 11-12-13-14	Dotation	Achat de terrain	11'900'000
Ge-Petit-Saconnex	route de Meyrin 22B	Dotation	Achat de terrain	1'140'000
Ge-Petit-Saconnex	route de Meyrin 18	Dotation	Achat de terrain	146'362
Ge-Petit-Saconnex	route de Meyrin 20	Dotation	Achat de terrain	172'638
Ge-Petit-Saconnex	route de Meyrin 20A	Dotation	Achat de terrain	1'000'000
Ge-Petit-Saconnex	route de Meyrin 22	Dotation	Achat de terrain	367'500
Ge-Petit-Saconnex	route de Meyrin 22A	Dotation	Achat de terrain	600'000
Ge-Petit-Saconnex	route de Meyrin 24	Dotation	Achat de terrain	407'500
Ge-Petit-Saconnex	Avenue de Châtelaine 36	Dotation	Achat de terrain	3'160'000
Ge-Petit-Saconnex	avenue de Riant-Parc 9	Dotation	Achat de terrain	1'790'000
Ge-Petit-Saconnex	chemin Michée-Chauderon 24	Dotation	Achat de terrain	2'150'000
Ge-Petit-Saconnex	avenue d'Aire 101	Dotation	Achat de terrain	1'190'000
Ge-Petit-Saconnex	avenue d'Aire 109	Dotation	Achat de terrain	1'142'000
Ge-Petit-Saconnex	avenue d'Aire 99	Dotation	Achat de terrain	1'090'000
Ge-Petit-Saconnex	avenue de Riant-parc 7	Dotation	Achat de terrain	2'290'000
Ge-Petit-Saconnex	chemin Charles-Georg 7	Dotation	Achat de terrain	2'340'000
Ge-Petit-Saconnex	Point-du-Jour 23	Dotation	Achat de terrain	1'970'000
Lancy	chemin de la Chaumière 6	Dotation	Achat de terrain	1'650'000
Lancy	Chemin du Gui 15	Dotation	Achat de terrain	1'325'000
Lancy	avenue des Communes- Réunies 26	Dotation	Achat de terrain	940'000
Lancy	chemin du Credo 9	Dotation	Achat de terrain	1'170'000
Lancy	chemin de la Chaumière 12	Dotation	Achat de terrain	2'570'000

Lancy	chemin des Rambossons 18	Dotation	Achat de terrain	1'500'000
Lancy	route du Grand-Lancy 3	Dotation	Achat de terrain	22'917'664
Lancy	chemin de la Chaumière 13	Dotation	Achat de terrain	2'460'000
Lancy	chemin du Gui 5	Dotation	Achat de terrain	1'990'000
Lancy	chemin du Credo 5	Dotation	Achat de terrain	1'040'000
Lancy	chemin du Credo 7	Dotation	Achat de terrain	780'000
Lancy	Ch. Des Palettes 8	Dotation	Achat de terrain	1'790'000
Lancy	Ch. De l'Ancien Puits 5	Dotation	Achat de terrain	1'200'000
Lancy	Ch. Rambossons 20	Dotation	Achat de terrain	1'770'000
Lancy	Av. des Communes-Réunies 48	Dotation	Achat de terrain	520'000
Meyrin	chemin de Joinville 24	Dotation	Achat de terrain	1'359'000
Onex	chemin de la Pralée	Dotation	Frais divers & rachat DDP	110'250
Plan-les- Ouates	chemin du Creux-du-cheval / ch. Des Grands Champs	Dotation	Achat de terrain	3'263'850
Vernier	route du Bois-des-frères 11	Dotation	Achat de terrain	1'150'000
Vernier	chemin des Campanules 5	Dotation	Achat de terrain	1'120'000
Versoix	chemin du Val-de-travers 21	Dotation	Achat de terrain	1'200'000
	<b>Remboursement</b>			<b>- 5'691'000</b>
Lancy	Av des Communes-Réunies 80-82-84			- 3'102'000
Vernier	Chemin des Campanules 5			-1'120'000
Ge-Petit-Sac	Meyrin 18 et Meyrin 20			-1'469'000

**TOTAL FPLC : 114'844'964 F**

## Dotations FIDP

	Achat de terrains				2'530'000
Ge-Petit-Saonnex	H.-Bordier 2-4-6 Concorde 13	FIDP-ED	Dotation	Achat de terrain	2'530'000
	<b>Construction</b>				<b>40'960'151</b>
Carouge	route de Veyrier 46 à 58	FIDP-EK	Dotation	Construction	8'783'177
Chancy	chemin de Champlong 39-41	FIDP-ED	Dotation	Construction	1'230'000
Confignon	Rue Joseph-Berthet 1-3	FIDP-ED	Dotation	Construction	918'000
Ge-Petit-Saonnex	rue Carteret 25	FIDP-JD	Dotation	Construction	2'247'534
Ge-Petit-Saonnex	Av. Trembley 5	FIDP-JD	Dotation	Construction	1'460'000
Ge-Petit-Saonnex	route de Meyrin 17 à 29	FIDP-JD	Dotation	Construction	3'400'000
Ge-Petit-Saonnex	rue Edouard-Rod 2C	FIDP-JD	Dotation	Construction	1'075'550
Ge-Petit-Saonnex	route de Meyrin 24B	FIDP-JD	Dotation	Construction	812'700
Ge-Petit-Saonnex	route de Meyrin 16-18	FIDP-KB	Dotation	Construction	5'128'000
Ge-Plainpalais	avenue de la Roseraie 40, 40A, 40B	FIDP-CM	Dotation	Construction	2'094'000
Grand-Saonnex	rue Jo-Siffert 10-18	FIDP-JD	Dotation	Immeuble existant	2'200'000
Lancy	chemin des Champs-Gottreux 6-8	FIDP-EK	Dotation	Immeuble existant	827'000
Lancy	chemin des Troènes 3C	FIDP-CM	Dotation	Construction	920'000
Meyrin	rue de la Golette 15, 15A-15G	FIDP-CM	Dotation	Construction	6'018'400
Meyrin	Promenade de la Dentellière 4-6-8-10	FIDP-CM	Dotation	Construction	2'775'000
Onex	Esplanade des Rencontres 1 et 3 (F')	FIDP-CM	Dotation	Construction	1'498'735
Onex	Rue des Bossons 29-31	FIDP-ED	Dotation	Construction	1'650'248
Vernier	avenue Edmond-Vaucher 13-13A	FIDP-ED	Dotation	Construction	666'807
Versoix	rue du Vieux-moulin 18	FIDP-JD	Dotation	Construction	282'000
	<b>Immeuble existant</b>				<b>41'283'100</b>
Carouge	Allobroges 3	FIDP-EK	Dotation	Immeuble existant	747'000
Carouge	Epinettes 4-6	FIDP-EK	Dotation	Immeuble existant	801'000
Carouge	Gabelle 20	FIDP-EK	Dotation	Immeuble existant	292'500
Carouge	Jacques Grosselin 5	FIDP-EK	Dotation	Immeuble existant	511'500
Chêne-Bougeries	Pont-de-Ville 7	FIDP-EK	Dotation	Immeuble existant	885'000
Chêne-Bougeries	Grange-Canal 24b	FIDP-EK	Dotation	Immeuble existant	336'000
Chêne-bougeries	chemin Du Pont-de-Ville 5	FIDP-EK	Dotation	Immeuble existant	1'630'000
Chêne-Bourg	Genève 86-88	FIDP-EK	Dotation	Immeuble existant	1'030'500
Genève	Capo d'Istria 9	FIDP-CM	Dotation	Immeuble existant	724'500
Genève	C. Vogt 11 / David Dufour 10	FIDP-CM	Dotation	Immeuble existant	1'255'500
Genève	David Dufour 6	FIDP-CM	Dotation	Immeuble existant	535'500
Genève	Ferme 16	FIDP-CM	Dotation	Immeuble existant	379'500

Genève	Beau-Site 8	FIDP-JD	Dotation	Immeuble existant	472'500
Genève	Daubin 16-18	FIDP-JD	Dotation	Immeuble existant	687'000
Genève	De-Monthoux 55	FIDP-JD	Dotation	Immeuble existant	810'000
Genève	Fribourg 12	FIDP-JD	Dotation	Immeuble existant	928'500
Genève	Fribourg 6 / Neuchatel 5	FIDP-JD	Dotation	Immeuble existant	510'000
Genève	Jean-Jaquet 10	FIDP-JD	Dotation	Immeuble existant	621'000
Genève	Prieuré 6	FIDP-JD	Dotation	Immeuble existant	643'500
Genève	Puiserande 11	FIDP-JD	Dotation	Immeuble existant	415'500
Genève	Servette 37	FIDP-JD	Dotation	Immeuble existant	222'000
Genève	Wendt 57	FIDP-JD	Dotation	Immeuble existant	975'000
Genève	Zurich 17	FIDP-JD	Dotation	Immeuble existant	924'000
Ge-Petit-Saonnex	avenue d'Aire 89B-91	FIDP-ED	Dotation	Immeuble existant	633'000
Meyrin	Rue de la Golette 5-13	FIDP-CM	Dotation	Immeuble existant	3'970'800
Onex	Chemin de la Traille 12-36 et route de Loex 27	FIDP-ED	Dotation	Immeuble existant	1'630'000
Onex	Comte Géraud 1	FIDP-ED	Dotation	Immeuble existant	667'500
Plan-les-Ouates	Saint-Julien 110	FIDP-EK	Dotation	Immeuble existant	625'500
Troinex	chemin Dottrens 61-63	FIDP-EK	Dotation	Immeuble existant	480'000
Vernier	Grange-Lévrier 8-9	FIDP-CM	Dotation	Immeuble existant	1'875'000
Vernier	Peney 12	FIDP-CM	Dotation	Immeuble existant	565'500
Vernier	rue du Village 75 à 93	FIDP-CM	Dotation	Immeuble existant	2'934'750
Vernier	rond-point de la Jonction 6-8	FIDP-JD	Dotation	Immeuble existant	1'236'000
Vernier	route du Bois-des-Frères 2 à 2C	FIDP-CM	Dotation	Immeuble existant	2'624'000
Versoix	route des Fayards 264-266	FIDP-JD	Dotation	Immeuble existant	3'249'000
Versoix	route des Fayards 278	FIDP-JD	Dotation	Immeuble existant	1'427'550
	<b>Frais divers</b>				<b>204'000</b>
Ge-Plainpalais	rue de la Ferme 16 (rénovation Ex BCGE)	FIDP-CM	Dotation	Frais divers & rachat DDP	204'000
	<b>Remboursement</b>				<b>-1'112'518</b>
Genève	Av. Ed.-Vaucher 13 et 13A	FIDP-ED	Remboursement	Remboursement	-244'508
Genève	Bd. de Saint-Georges 11	FIDP-JD	Remboursement	Remboursement	-39'056
Ge-Petit-Saonnex	Ch. Edouard Rod 2C	FIDP-JD	Remboursement	Remboursement	-319'794
Ge-Plainpalais	La Roseraie 40A-40B et 40C	FIDP-CM	Remboursement	Remboursement	-509'160

**Total dotations FIDP : 83'864'733 F**

## Dotations communes et fondations communales

	<b>Dotations à la construction</b>	<b>Bénéficiaire</b>			<b>10'596'344</b>
Bernex	Chemin de Carabot 37C à 37E	Fondation de la commune de bernex pour le logement	Dotation	Construction	1'000'000
Céligny	Route des Coudres 23-25	Commune	Dotation	Construction	1'079'662
Chancy	route de Bellegarde 21, 23, 25	Commune	Dotation	Construction	1'646'400
Chêne-Bourg	rue Peillonnex 35A	Fondation de la commune de Chêne-Bourg pour le logement	Dotation	Construction	959'345
Meinier	Chemin du Stade 8 à 22	Commune	Dotation	Construction	1'726'071
Meyrin	Les Vergers 2-4 rue des Arpenteurs (B1)	Fondation communale Nouveau Meyrin	Dotation	Construction	1'976'250
Perly-Certoux	route de Saint-Julien 302	Commune	Dotation	Construction	500'000
Puplinge	rue de la Fremis 2 à 12	Fondation communale de Puplinge pour le logement	Dotation	Construction	994'906
Soral	Route de Soral 302	Commune	Dotation	Construction	713'710
	<b>Immeubles existants</b>				<b>9'096'250</b>
Lancy	Communes-Réunies 86-88-90	Fondation Communale Immobilière de Lancy	Dotation	Immeubles existants	2'853'000
Lancy	Communes-Réunies 80-82-84	Fondation Communale Immobilière de Lancy	Dotation	Immeubles existants	6'243'250
	<b>Achat de terrains</b>				<b>2'960'000</b>
Vernier	chemin du Croissant 7	Fondation des maisons communales de Vernier	Dotation	Achat de terrain	1'210'000
Vernier	avenue Henri-Golay 20	Fondation des maisons communales de Vernier	Dotation	Achat de terrain	1'750'000

**Total dotations communales : 22'652'594.- F**